

14



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 19 décembre 2007

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 19 décembre 2007

10 h

Prière.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Burke :

30, *Loi sur le rôle du procureur général* ;

31, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* ;

par l'hon. M. Murphy, au nom du premier ministre :

32, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Harrison, leader parlementaire de l'opposition, annonce l'intention de l'opposition d'étudier les affaires émanant de l'opposition dans l'ordre suivant le jeudi 20 décembre 2007 :

- 1) reprise du débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 25,
- 2) deuxième lecture du projet de loi 28.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier le budget de capital de la Société de développement régional, du ministère de l'Approvisionnement et des Services, du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture et du ministère de l'Éducation ainsi que le volume II du budget supplémentaire pour 2006-2007, après quoi elle se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 12, 11, 3, 9 et 2.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

18, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* ;

19, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* ;

20, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue à 12 h 28, reprend à 14 h 7 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au

président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET DE CAPITAL, 2008-2009

	Votés (\$)
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets d'immobilisations	900 000
Fonds complémentaire provincial de transfert de taxe sur l'essence	5 800 000
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada - Nouveau-Brunswick	9 800 000
MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES	
Conception et construction de bâtiments provinciaux .	105 914 000
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE	
Entretien des marais	400 000

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

3, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les assurances* ;
12, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant avec un amendement :

11, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2006-2007, VOLUME II
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE	
Agriculture et bioéconomie	1 511 146,98
MINISTÈRE DES ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK	
Administration	261 533,10
Développement industriel et entreprises	88 917,89
Aide stratégique	11 687 556,45
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	
Services généraux	362 676,07
Enseignement primaire et secondaire	757 928,89
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
Services environnementaux régionaux	114 664,30
MINISTÈRE DES SERVICES FAMILIAUX ET COMMUNAUTAIRES	
Services sociaux familiaux et communautaires	2 009 483,84
MINISTÈRE DES PÊCHES	
Services de gestion	365 768,50
Développement des pêches	226 370,53
Bureaux régionaux	479 181,39

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Régimes d'avantages sociaux	4 884 815,00
Provision pour pertes	28 358 667,28
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Hôpitaux publics - Biens d'équipement	53 986,10
Renouvellement des soins de santé	677 538,27
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Bureau du contrôleur du financement politique	26 565,78
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services communautaires et correctionnels	817 515,99
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets d'immobilisations	679 998,06
Fonds de développement total	250 000,00
MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES	
Administration	4 724,33
Services généraux	235 262,78
Groupe des bâtiments	63 840,16
Services gouvernementaux d'informatique	33 089,20
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Infrastructure d'entreprise et du tourisme	358 166,93

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Amélioration des installations	2 956,95

La Chambre adopte ces crédits.

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel du dépôt de projets de loi.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. V. Boudreau :

33, *Loi supplémentaire de 2006-2007 (2) portant affectation de crédits.*

Le président annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, les deuxième et troisième lectures du projet de loi 33 sont ordonnées sur-le-champ.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

33, *Loi supplémentaire de 2006-2007 (2) portant affectation de crédits.*

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

33, *Loi supplémentaire de 2006-2007 (2) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

Il est unanimement convenu que les projets de loi 3, 11 et 12 soient lus une troisième fois sur-le-champ.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

3, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les assurances ;*

11, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi ;*

12, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La séance est levée à 18 h 15.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (volume 2)	(18 décembre 2007) ;
comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (volume 5)	(18 décembre 2007).